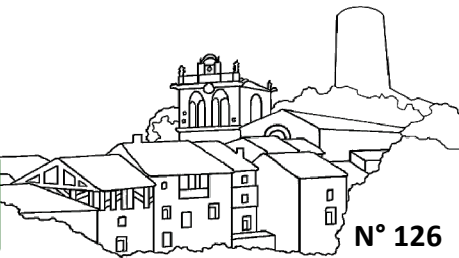


Le Feuillet municipal

février 2025



AURIGNAC
UNE COMMUNE DES
TERRES D'AURIGNAC



N° 126

Merci de signaler au secrétariat si vous désirez consulter Le Feuillet uniquement sur le site aurignac.fr et ne plus le recevoir en version papier.

Permanences à la Mairie : le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedis 1^{er} et 15 mars de 9h à 12h.

Numéro d'astreinte municipale : 07 57 68 26 73

En cas d'urgence seulement le week-end et en semaine après 16h45.

Permanence de nos conseillers départementaux : Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD

vous accueillent sans RDV, à Aurignac, le **mercredi 12 mars** de 14h à 16h - Salle Adjoints - Mairie.

Rentrée septembre 2025 - 2026 : inscriptions à l'école maternelle Joséphine Baker



Pour les enfants nés en **2022 et 2023** et les élèves de MS et GS arrivant sur la commune, l'inscription se fait en mairie, sans rendez-vous.

Les familles doivent se munir : du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du carnet de santé. Pour les enfants scolarisés dans une autre école l'année précédente, apporter le certificat de radiation.

Réseau électrique moyenne tension

L'entreprise HELIBERTE est missionnée par ENEDIS pour inspecter le réseau de distribution électrique en 20 000 volts, établissant ainsi un diagnostic qui précède des interventions d'élagage et d'entretien du réseau. Cette opération de repérage aura lieu du 10 au 28 février.

Ne soyez donc pas surpris du survol d'un hélicoptère de type « écureuil » bleu à cette période sur la commune.



Parc Naturel Régional



L'enquête publique concernant la création du PNR Comminges Barousse Pyrénées se tiendra du 14 mars au 14 avril. Durant cette période le dossier d'enquête publique sera consultable en Mairie.

Aurignac, commune adhérente au PNR, a l'obligation de l'affichage concernant le projet.

Le commissaire enquêteur tiendra des permanences à la mairie d'Aurignac :

les jeudi 27 mars et 3 avril et le vendredi 11 avril de 9h à 12h.



Le recensement citoyen est à réaliser dès vos 16 ans



Pour s'inscrire à tout examen (CAP, Baccalauréat, permis de conduire,...) et concours, une attestation est **OBLIGATOIRE** !

Celle-ci sera délivrée par votre Mairie sur présentation de votre carte d'identité accompagnée du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

16 ANS

C'EST LE
RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Rénovation de la voirie

Les services du Département ont confié à l'entreprise COLAS la réalisation des enrobés depuis le carrefour de Boussan, le long de l'avenue de Boulogne, du boulevard Bertrand Adoue et de la rue du Foirail jusqu'à la bibliothèque. Cette opération sera réalisée la deuxième quinzaine de juillet ; des aménagements de la circulation seront mis en place. Tous les travaux impactant la chaussée (assainissement, aménagements routiers) devront être effectués en amont de la pose du revêtement, qui ne devra pas être ouvert avant 5 ans.

Station d'épuration

Au dernier comité syndical du SEBCS (Syndicat des Eaux Barousse Comminges Saves) il a été acté l'Autorisation de Programme et Crédit de Paiement (APCP) de la station d'épuration d'Aurignac (STEP). Cette opération pour un coût total de 825 000 € réalisée par le syndicat vise à rénover et augmenter la capacité de la station. Les travaux s'achèveront en 2026 et dès 2025 30% des crédits seront engagés. Le Feuillet vous tiendra informés du début des travaux.

Dépigeonnisation de la commune



Le programme d'entretien annuel de la dépigeonnisation sur la commune va reprendre pour 6 mois.

Il sera effectué par deux fauconniers spécialisés en capture de pigeons de ville. Les volières resteront en place à l'année et seront activées 6 mois sur 12 durant la période la plus propice pour la gestion globale des populations de pigeons.



**COEUR & CÔTEAUX
COMMINGES**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2 possibilités pour demander le PASS d'accès à la déchetterie d'Aurignac au 1^{er} trimestre 2025

En ligne sur Internet ou lors des permanences,

uniquement sur les créneaux suivants : **les mardis 11 et 25 mars de 8h30 à 11h30.**

Un pass unique par foyer ou par producteur non ménager, utilisable par tous ses membres.

Plus d'infos sur <http://www.coeurcoteaux-comminges.fr/vivre-bouger/dechets-menagers/dechetteries-655>

ou ☎ 05 61 94 74 46.

Abattage du platane de la bibliothèque

Diagnostiqué dangereux par l'ONF, le platane de la bibliothèque a, malheureusement, dû être abattu. Cette opération nécessitant l'intervention d'entreprises spécialisées a été confié à deux opérateurs locaux. La disparition de cet arbre modifiera singulièrement le site et nous réfléchissons à un réaménagement d'agrément.

Travaux et aménagements

Camping : une partie importante des haies a été taillée. Le grillage le long de l'entrée, dégradé par le temps et la chute d'une grosse branche, sera remplacé par des ganivelles. En amont de la pose de cette clôture les murettes sont décapées au nettoyeur haute-pression et repeintes. Ensuite la végétalisation des jardinières du muret pourra être effectuée au printemps, avant la réouverture du camping, début mai.

Place aux œufs : comme annoncé dans le dernier feuillet, les trottoirs aux deux extrémités de la place aux œufs ont été élargis et permettent une meilleure circulation piétonnière. Nous vous tiendrons informés de la suite des travaux.

Espaces-verts : les bulbes plantés à l'automne font leur apparition dans les massifs et les îlots revégétalisés, annonçant la fin proche de l'hiver le 20 mars.

École élémentaire : deux alarmes hors service ont été remplacées garantissant la sécurité de tous en cas de problèmes. Un évier a dû être débouché, le local de l'ALAE a été équipé d'un détecteur de présence pour l'éclairage extérieur.

Contrôles de sécurité : les trappes de désenfumage de la Mairie et de la salle polyvalente ont été contrôlées par nos agents comme chaque année, elles font également l'objet d'un avis de la commission de sécurité lors de ses vérifications dans les ERP (Établissements Recevant du Public).

CARNAVAL
QUEI ARRIBAT A AURINHAC!

Pouet!

Vous souhaitez participer au Carnaval ?
Décors, déguisements, Créées, organisation du défilé, dons, matériel, idées, ...

8 mars 2025
15h Défilé
Place du musée de l'Aurignacien

Rendez-vous & ateliers
De 18h-21h
Derrière le Cinéma
mardi 11 FEV
jeudi 13 FEV



Culture et Patrimoine

L'art et la culture en milieu rural ? Oui, c'est possible...

Rire, pleurer, chanter, vous émouvoir, vous donner à réfléchir et à penser, voilà, chaque année, ce que vous réserve le programme de la saison culturelle municipale, toujours pour vous proposer un moment de détente, rien que pour vous, en famille ou entre amis... les spectacles sont assez variés pour que chacun y trouve celui à son goût.

En préparation de notre programme pour la saison, une première découverte dans l'éventail des spectacles est effectuée par notre agent de développement et l'élu en charge de la culture qui vont voir de nombreuses créations. Cela permet une sélection de qualité accessible à tout public d'adultes, ainsi que des représentations pour les jeunes enfants, ou pour les adolescents...

Nous souhaitons chaque fois favoriser votre rencontre et votre partage d'émotion avec le « spectacle vivant ».

Profitez de votre nouvel agenda d'Aurignac pour y noter les spectacles du livret-programme (disponible en mai) auxquels vous allez venir assister.

mairie aurignac culture et patrimoine



La Glissade - ☎ 07 53 62 75 72
<https://www.facebook.com/laglissadebaby>



- Vendredi 7/03 à 21h : concert Turbe Niglo
- Vendredi 21/03 à 20h : scène ouverte à toutes et tous « À Toi de Jouer »



La Cafetière - ☎ 05 61 79 70 16
<https://www.lacafetiere-aurignac.fr/>

- Samedi 8/03 : Carnaval par l'association ABADIA
- Les dimanches 9, 16, 23 et 30/03 de 10h30 à 12h, Atelier Dessin : Nature Morte - ☎ 07 86 47 63 00
- Mercredi 26/03, 16h et 17h : Baby yoga au RAM - ☎ 06 07 36 95 69



MUSEE DE L'AURIGNACIEN
LA PRÉHISTOIRE EN HAUTE-GARONNE

Votre Musée vous accueille et vous propose

Réservations conseillées pour visites, ateliers et animations - ☎ 05 61 90 90 72

<https://www.musee-aurignacien.com/>

Du mardi au dimanche, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h - Tout public, places limitées, réservation conseillée.

- **Vendredi 7 mars** à 18h30 : dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, conférence « Hommes et femmes dans les sociétés anciennes pour une archéologie du genre » par Sandra PERE-NOGUES.
- **Samedi 8 mars**, le musée s'associe à l'association ABADIA pour le carnaval. Le défilé du carnaval partira depuis le parking du musée, à 15h.



Cinédonjon Mars

Vendredi 07/03 à 21h : Je suis toujours là (v.o.s.f)
Samedi 08/03 à 20h30 : Je ne veux plus y aller maman (film/débat en présence du réalisateur)
Dimanche 09/03 à 16h : Slocum et moi (animation)
Vendredi 14/03 à 21h : Le jardin Zen (v.o.s.f)
Vendredi 21/03 à 21h : Vingt dieux
Samedi 22/03 à 17h : Un ours dans le Jura
Dimanche 23/03 à 16h : Géniales ! (animation)
Vendredi 28/03 à 21h : 5 septembre (v.o.s.t.f)

Les Restaurants du Cœur



La collecte nationale aura lieu les 7, 8 et 9 mars

Dernière distribution le mercredi 5 mars

Reprise le mercredi 26 mars

la distribution aura lieu le **mercredi tous les 15 jours**, à partir de 14h, à la Salle paroissiale.

État civil

Naissance	Décès
<i>Rectificatif</i> ROUSSON MEIRA Inaiê, le 15/12/2024	ALLEGRE Henri, le 28/12/2024
COLONNETTE Louise, le 06/01 SCHIAVON Lou, le 14/01	ZAPATER Jean-François, le 03/01